

Règlement d'examen

Epreuves	Mode	Durée	Coeff
E11 Culture générale et expression	Ecrit	4 h	4
E12 LV Obligatoire Anglais	Oral	20 min	3
E2 Mathématiques appliquées	CCF Ecrit	2 * 55 min	3
E31 Economie et Droit	Ecrit	4 h	5
E32 Management des entreprises	Ecrit	3 h	3
E4 Traitement et contrôle des opérations comptables fiscales et sociales			
E41 : Etude de cas	Ecrit	4 h	6
E42 : Pratiques comptables fiscales et sociales	CCF Oral	30 min	4
E5 Situations de Contrôle de gestion et d'Analyse financière	CCF Oral	30 min	5
E6 Parcours de Professionnalisation	Oral	30 min	5

CCF : Contrôle en cours de formation



Modalités de candidature et d'inscription

Se conformer aux modalités prévues par l'application APB (Admission post bac).

Adresse du portail : www.admission-postbac.fr

Prendre rendez-vous avec le chef de l'établissement.

Statut de l'étudiant

Les élèves de BTS Comptabilité et Gestion ont le statut d'étudiant. Ils ont donc droit à la carte d'étudiant, à une bourse de l'Enseignement Supérieur (selon les ressources).

L'étudiant est soumis au règlement de l'établissement.

L'affiliation au régime étudiant de Sécurité sociale est à la fois un droit et une obligation pour près de 80% des étudiants. Elle est une condition pour valider votre inscription administrative auprès du service de scolarité de votre établissement comme le prévoit l'article R381-4 du code de la Sécurité sociale.

Les étudiants peuvent être demi-pensionnaires ou internes. Ils devront le préciser dans leur dossier d'inscription.

BTS COMPTABILITÉ ET GESTION

GROUPE SCOLAIRE SAINT-OUEN

67 Route d'Honfleur

27500 Saint-Germain-Village



02.32.20.31.80



02.32.57.17.95



www.groupe-saint-ouen.fr

Horaires de formation

Diplôme et emploi

Le titulaire d'un BTS Comptabilité et Gestion est un professionnel aux multiples compétences, il peut :

- Informer et conseiller les entreprises clientes d'un cabinet d'expertise comptable
- Assister le chef de la petite entreprise dans ses choix de gestion
- Participer au suivi du contrôle de gestion et de la trésorerie
- Assurer la centralisation et le suivi des flux comptables et financiers
- Traiter des questions juridiques fiscales et sociales
- Produire des analyses sur la santé financière de l'entreprise
- S'impliquer dans l'évolution du système informatique
- Apporter sa maîtrise logicielle du tableur et du gestionnaire de bases de données

Le titulaire d'un BTS Comptabilité et Gestion peut exercer son activité dans des domaines très divers :

- Cabinets d'expertise comptable
- Petites et Moyennes Entreprises
- Sociétés commerciales et groupes de sociétés
- Collectivités territoriales, Administrations, Trésoreries (après concours)
- Banques et assurances

Poursuite d'études

La poursuite des études se fait :

- soit par accès en troisième année de licence professionnelle spécialisée couvrant les domaines suivants : Comptabilité financière, fiscalité, contrôle de gestion, finance, ressources humaines, management des organisations.
- soit par la voie du DCG (avec des équivalences pour certaines UV) puis du DSCG jusqu'à l'expertise Comptable.

Matières Générales	BTS 1	BTS 2
Culture générale et Expression	3 h	3 h
Anglais LV obligatoire	2 h	2 h
Mathématiques appliquées	2 h	2 h
Management des entreprises	2 h	2 h
Economie	2 h	2 h
Droit	2 h	2 h

Matières professionnelles	BTS 1		BTS 2	
	Classe	Groupe	Classe	Groupe
P1 + P2	3 h	3 h	2 h	2 h
P3 + P4	3 h	2 h	1 h	1 h
P5 + P6	1 h	1 h	3 h	2 h
P7	1 h	1 h	1 h	1 h
Ateliers professionnels		3 h		3 h
Accès des étudiants aux ressources informatiques et documentaires de l'établissement (accès libre)		3 h		3 h
Remise à niveau		2 h		
Module optionnel d'approfondissement (choix spécifique de l'établissement scolaire)				2 h

Légende :

- P1 : Contrôle et traitement comptable des opérations commerciales
 P2 : Contrôle et production de l'information financière
 P3 : Gestion des obligations fiscales
 P4 : Gestion des relations sociales
 P5 : Analyse et prévision de l'activité
 P6 : Analyse de la situation financière
 P7 : Fiabilisation de l'information comptable et du système d'information

Passeport professionnel et stages

Les étudiants effectuent deux stages pendant leur cycle de formation : 6 semaines à la fin de la première année et 4 semaines en deuxième année.

C'est l'occasion de démontrer leurs aptitudes, de tisser des liens avec les professionnels et ainsi de favoriser leur accès à l'embauche. L'exploitation des stages permet d'enrichir le passeport professionnel de l'étudiant qui cumule ses différentes expériences professionnelles.